



Fournitures scolaires 2024-2025

5^e et 6^e année

Chers parents,

Votre enfant sera en 5^e/6^e année en septembre prochain et il nous fait plaisir de vous remettre la liste du matériel à lui procurer avant la rentrée scolaire.

Il doit avoir tout ce matériel pour le premier jour de classe et ce dernier doit être identifié et tous les crayons aiguisés. *Nous vous invitons à recycler le matériel en votre possession.*

1	Bâton de colle grand format
1	Boîte de crayon de feutre, pointe moyenne
1	Boîte de 24 crayons à colorier en bois
2	Cahiers Canada lignés
1	Clé USB
1	Crayon acétate effaçable à sec pointe fine
2	Crayons pointe fine noire (suggestion : Pilot)
6	Crayons de plomb HB ou pousse-mine avec recharge
1	Duo-tang avec pochettes et attaches au centre (facteur)
1	Étui à crayons
2	Gommes à effacer blanches
1	Paire de ciseaux
1	Paquet de feuilles lignées
1	Paquet de 8 séparateurs
1	Paquet de 20 pochettes protectrices en plastique
1	Rapporteur d'angles (transparent et <u>non</u> troué au centre) Suggestion : Steadler
1	ReUTURE rigide de 1 ½ pouces
1	Règle métrique de plastique rigide de 30 cm (pas de superflex)
1	Ruban adhésif
2	Stylos (bleu et rouge)
2	Surligneurs (vert et jaune)
1	Taille-crayons avec réservoir

**** L'achat d'une paire d'écouteurs pour des raisons d'hygiène est suggéré, mais l'école peut en fournir ****

- 👉 **Éducation physique** : 1 paire d'espadrilles, 1 short, 1 chandail à manches courtes, 1 antisudorifique, le tout dans un sac en tissu
- 👉 **Anglais** : 1 reliure à anneaux 1 pouce, feuilles mobiles (10) et 1 pochette en plastique
- 👉 **Art dramatique** : 1 duo-tang rouge à 3 attaches

*** Liste de matériel approuvée par le Conseil d'établissement le 13 juin 2024.**

HORAIRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

☺ **Journée d'accueil :**

28 août 2024 (toute la journée)

☺ **Service de garde :**

Ouverture le 28 août 2024

Veillez prendre note qu'il n'y aura plus de service de garde le matin. Vous pourrez déposer vos enfants à l'école dès 7h30.

UNE FACTURE POUR UN MONTANT MAXIMUM DE **110 \$** VOUS SERA ACHEMINÉE DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE.

CE MONTANT SERA POUR PAYER LE MATÉRIEL QUE VOTRE ENFANT UTILISERA ET QU'IL CONSERVERA

TEL QUE : CAHIERS D'EXERCICES, CAHIERS MAISON, FEUILLE DE ROUTE, ETC.